



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de la CITÉ ÉTUDIANTE DE LA HAUTE-GATINEAU

CANADA
Province de Québec

Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée du conseil d'établissement de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau du centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mardi le **18 novembre, à 18h00**, au local 230 de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau.

Sont présents : Josée Danis, Annie Lyrette-Fortin, Catherine Langevin, Emma St-Laurent White, Bianca Grondin, Noémie Guérette et Nathaniël Lacourcière

Sont également présents : Joëlle Lucchini et Vicky Roy

Sont absents : Mélissa Lafrenière, Véronique G. Charland, Jeffrey Djeffal et Andrée-Anne Dupont

1. Ouverture de la réunion

Une fois que le quorum est assuré la séance débute à 18h05.

2. Parole au public

Aucun

A. PARTIE DES RECOMMANDATIONS

A1. ACCUEIL DES MEMBRES

Mesdames Joëlle Lucchini et Vicky Roy souhaitent la bienvenue à tous les membres.

A2. Élection à la présidence et vice-présidence du conseil d'établissement;

Mme Joëlle Lucchini explique la nécessité de nommer deux parents à titre de président et vice-président du conseil d'établissement de la CEHG puisque l'élection a été repoussée à deux reprises.

RÉSOLUTION : *2025-CEHG-09*

CONSIDÉRANT que l'article 56 de la Loi sur l'instruction publique, laquelle stipule que le conseil d'établissement choisit sa présidente et sa vice-présidente parmi les représentants des parents qui ne sont pas membres du personnel du centre de services scolaire ;

CONSIDÉRANT les intérêts signifiés ;

Il est proposé par Mme Josée Danis, appuyée par Mlle Emma St-Laurent White, et résolu que le conseil d'établissement de l'École de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau nomme Mme Catherine Langevin à titre de présidente et Mme Annie Lyrette Fortin à titre de vice-présidente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de la CITÉ ÉTUDIANTE DE LA HAUTE-GATINEAU

A3. Adoption de l'ordre du jour du 18 novembre 2025;

RÉSOLUTION : *2025-CEHG-10*

CONSIDÉRANT la copie de l'ordre du jour du 18 octobre 2025 présentée à l'assemblée;

Il est proposé par Mme Annie Lyrette-Fortin, appuyé par Mme Catherine Langevin, et résolu que le conseil d'établissement de l'École de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau adopte l'ordre du jour du 18 novembre 2025, tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

A4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 OCTOBRE 2025

RÉSOLUTION : *2025-CEHG-11*

CONSIDÉRANT la copie du procès-verbal du 14 octobre 2025 déposée à l'assemblée;

Il est proposé par Mlle Bianca Grondin, appuyé par Mme Noémie Guérette, et résolu que le conseil d'établissement de l'École de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau approuve le procès-verbal du 14 octobre, tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

A5. RAPPEL DE LA FORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mme Joëlle Lucchini rappelle que le lien vers la formation obligatoire est toujours disponible sur l'ordre du jour et elle invite les membres à visiter la page Internet associée afin d'être mieux outillé pour les séances à venir. Elle mentionne également que les fiches informatives seront envoyées avec l'avis de convocation.

A6. CALENDRIER DE CONSULTATION-GRILLE-MATIÈRE 2026-2027

Mme Joëlle Lucchini explique que le nombre d'heures d'enseignement est régi par des balises et des exigences ministérielles. À partir de ces informations, la direction travaille de pair avec les enseignantes et les enseignants pour créer une grille-matière pour chaque niveau scolaire. Cette grille inclut autant les cours obligatoires que les cours optionnels. Mme Lucchini précise que le calendrier de consultation a été présenté lundi le 10 novembre à l'équipe école. Le 5 janvier 2026 sera déposée la grille-matière (2026-2027) à l'AGEE afin d'en discuter avec les enseignants. Ces derniers auront jusqu'au 16 janvier pour proposer des modifications. Le 27 janvier les propositions seront discutées à nouveau en équipe-école. Le 9 février sera déposée la grille-matière finale à l'équipe école. Cette version sera finalement présentée le 17 février au conseil d'établissement pour approbation.



Numéro de résolution
ou annotation



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de la CITÉ ÉTUDIANTE DE LA HAUTE-GATINEAU

Il est proposé par Mlle Emma St-Laurent White, appuyé par Mme Catherine Langevin, et résolu que le conseil d'établissement de l'École de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau adopte le plan de lutte contre l'intimidation et la violence, tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Numero de resolution
ou annotation

B2. Approbation des contenus obligatoires

Mme Joëlle Lucchini présente les contenus obligatoires. Elle mentionne que cette année, les contenus pour le développement des compétences personnelles et sociales viennent se rajouter aux autres compétences obligatoires. Un tableau récapitulatif qui permet de bien identifier la planification de tous ces contenus a été complété. Mme Joëlle Lucchini présente le document et souligne l'aide précieuse de M. Jeffrey Djeffal dans la compilation des données.

RÉSOLUTION : *2025-CEHG-13*

CONSIDÉRANT le mandat des membres du conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT la planification des contenus obligatoires présentée à l'assemblée;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès des instances;

Il est proposé par Mlle Bianca Grondin, appuyé par Mme Noémie Guérette, et résolu que le conseil d'établissement de l'École de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau approuve la planification des contenus obligatoires en orientation scolaire et professionnelle (COSP), des contenus pour le développement des compétences personnelles et sociales et des contenus en éducation à la sexualité.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

B3. Suivi du projet éducatif

Mme Vicky Roy rappelle les grandes lignes du projet éducatif. Elle mentionne que l'objectif est d'assurer un objectif rigoureux de tous les élèves. L'enseignement ressource pour les élèves de secondaire 1,2,3 permet d'assurer un suivi avec les élèves qui ont un problème d'organisation ou d'apprentissage et les ressources scolaires et externes disponibles. Vendredi le 21 novembre aura lieu l'analyse des résultats pour la première étape, les enseignants se réuniront par niveau afin de déterminer les causes des difficultés scolaires encourues par les élèves les plus vulnérables. Autrement, le plan de lutte à l'intimidation et à la violence est un bel outil afin d'assurer un climat scolaire positif, dynamique et sécuritaire. Les enseignants ont plusieurs occasions d'échanger lors des CAP par matière. En ce qui concerne le renforcement de la mobilisation et de l'engagement, plusieurs activités tel que le salon de la rentrée, la remise des bulletins et le salon des carrières sont des bons moyens de renforcer les liens entre les élèves, leurs parents et l'école.

Mme Annie Lyrette Fortin, précise qu'il serait important de préciser pour les futures communications que les élèves sont aussi les bienvenues à la rencontre pour la remise du bulletin.

Mme Joëlle Lucchini précise que les méthodes mises en place afin d'atteindre les objectifs liés au projet éducatif peuvent être réévaluées et réajustées en cours de route. Dans cette optique, la stratégie du co-enseignement a été adoptée afin d'offrir, aux élèves, un service plus personnalisé en sous-groupe. Puisque la démarche en co-enseignement est nouvelle cette année, les analyses de résultats vont permettre d'en mesurer l'efficacité.

Procès-verbal des délibérations du
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de la CITÉ ÉTUDIANTE DE LA HAUTE-GATINEAU

B4. Services extra-scolaires offerts

Mme Lucchini rappelle que les services extra-scolaires sont des services offerts qui ne sont pas initialement prévus par le régime pédagogique. Ces services sont de toutes sortes, ils sont gratuits et de dimensions variées. Un tableau collaboratif est en conception et pourra être présenté au conseil une fois qu'il sera complété. Mme Joëlle Lucchini précise que ces services sont essentiels, qu'ils permettent de rendre l'école dynamique et peuvent augmenter la motivation scolaire.

C. PARTIE DE L'INFORMATION

C1. Information de la présidence;

Aucune information

C2. Information du représentant au comité des parents;

Mme Annie Lyrette-Fortin, précise que la communication entre les différents représentants amène de beaux échanges et permet de discuter des enjeux des différentes écoles et de la manière dont ils sont réglés. Elle mentionne, notamment, qu'une des écoles membres a étalé le salon de la rentrée sur plusieurs jours afin de favoriser l'intégration scolaire. Il fût également mention de la présence de petit sac en plastique avec des serviettes hygiéniques dans les salles de bain des filles. Cela permet notamment à ces dernières d'avoir accès aux serviettes hygiéniques s'il leur arrive un accident ou si elles n'ont pas les moyens de s'en procurer par elles même. Cette stratégie préserve également l'anonymat et enlève la charge liée à la gêne que pourraient avoir certaines élèves.

C3. Information de la direction;

Mme Joëlle Lucchini présente la brigade scolaire contre l'intimidation. Il s'agit d'élèves qui s'impliquent et se mettent à l'écoute de leurs collègues afin de rapporter ou servir d'intermédiaire entre les élèves et les intervenants. Une figure familière peut être rassurante pour les élèves et les inciter à parler plus ouvertement.

Mme Joëlle Lucchini rappelle également l'objectif du comité CVI de sensibiliser les élèves de l'importance d'une communication positive en augmentant les échanges respectueux. Elle mentionne également l'importance d'une communication efficace dans le cas où les élèves ou les membres du personnel seraient témoins d'un événement à caractère violent ou une manifestation d'intimidation.

Mme Joëlle Lucchini souligne le grand succès de l'activité d'Halloween, en effet, 90% des élèves étaient costumés. Le couloir de la peur organisé par les élèves a permis d'amasser 562\$ qui sera investi pour l'organisation du bal des finissants. Autrement, les midis musique accueillent beaucoup d'étudiants, ce qui leurs permet de développer et de mettre en valeur leurs talents musicaux. Mme Vicky Roy mentionne que le réaménagement de la serre qui a commencé l'année passée, en partenariat avec le CJE (Carrefour jeunesse emplois) va se poursuivre cette année, ce qui va permettre à des élèves des groupes de transition, préDEP et CEFER de développer de nouvelles connaissances en lien avec l'autonomie et la nutrition.

C4. Information du conseil étudiant;

Mesdemoiselles Emma St-Laurent White et Bianca Grondin mentionnent que des élèves les ont approchées afin qu'elles demandent à la direction de fournir des mouchoirs ou autre, en prévision du temps des rhumes qui approche avec la saison hivernale.

**Procès-verbal des délibérations du
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de la CITÉ ÉTUDIANTE DE LA HAUTE-GATINEAU**

D. VARIA

Aucun point à ajouter

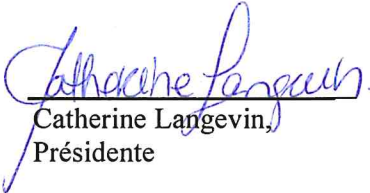
D1. Levée de l'assemblée

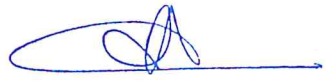
RÉSOLUTION : 2025-CEHG-14

CONSIDÉRANT que tous les points de l'ordre du jour du 18 novembre 2025 ont été abordés à l'assemblée;

Il est proposé par Mme Annie Lyrette-Fortin, appuyé par Mme Josée Danis, et résolu que le conseil d'établissement de l'École de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau adopte la levée de l'assemblée du conseil d'établissement du 18 novembre 2025 à 19h21.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ


Catherine Langevin,
Présidente



Joëlle Lucchini,
Directrice



Numero de resolution
ou annotation